

Diaconie, fil rouge de l'action ecclésiale

Comment peut-on être sûr qu'un cordage appartient à la marine royale anglaise? Parce que parmi les fils tressés de chacune de ces cordes, de la plus grosse à la plus fine, se trouve un fil rouge. Cette pratique est relatée par Goethe dans Les Affinités électives et l'expression, partie de là, s'est répandue dans le langage courant. Notre série de quatre cartes «Diaconie: visionnaire et pragmatique» en est une illustration humoristique. La diaconie est à l'action ecclésiale ce que le fil rouge est au cordage de la Royal Navy. Bien sûr, ce fil n'est qu'un fil: il ne constitue pas la corde à lui tout seul, mais il en fait partie intégrante. C'est ainsi que se conçoit le secteur Diaconie, dont l'action rayonne dans sept domaines.

 **Stephan Schranz**
responsable du secteur Diaconie

Ministère et service diaconal

Premier bout de notre fil rouge: le ministère diaconal exercé suite à une demande de consécration validée par l'Eglise; mis en place depuis la révision du Règlement ecclésiastique du 1er juillet 2012, il est actuellement confié aux collaboratrices et collaborateurs socio-diaconaux avec reconnaissance de ministère. En juin 2017, le délai transitoire pour demander la consécration a expiré. Sur 61 personnes susceptibles de demander la reconnaissance de leur ministère socio-diaconal, 49 ont fait usage du délai transitoire pour obtenir le nouveau statut (consécration). En 2017, sept collaboratrices et collaborateurs socio-diaconaux ont été reconnus dans leur ministère.

Le bilan des statistiques des paroisses fait état de 163 personnes engagées au sein du service Diaconie – soit les collaboratrices et collaborateurs socio-diaconaux avec reconnaissance de ministère ainsi que les collaboratrices et collaborateurs du service Diaconie. Ce chiffre est de bon augure pour la promotion de la relève. Un quart de ces personnes ont plus de 58 ans, ce qui implique en moyenne huit départs à la retraite par an. Ces départs permettent d'engager de nouvelles forces prêtes à s'engager dans le service socio-diaconal. Le secteur soutient les paroisses qui s'engagent dans la formation des collaboratrices et collaborateurs socio-diaconaux chargés de ministère.

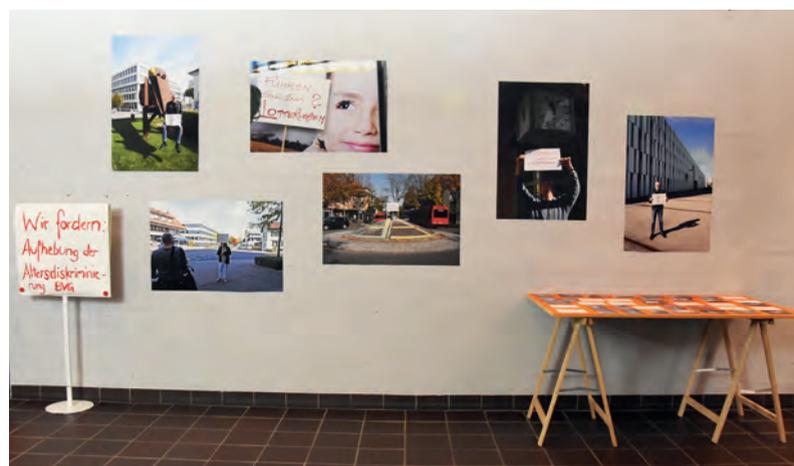
Le secteur Diaconie a rédigé des fiches destinées aux collaboratrices et collaborateurs socio-diaconaux

— Suite à la page 30 —



© sylvia vananderooye

Pistes de réflexion sur les défis de la diaconie:
bloc de post-it «Le mot de la semaine».



Les expériences positives ont un effet durable:
exposition de clôture du projet 50+ derrière l'objectif

et aux paroisses récapitulant les règles en matière de célébration du culte et d'installation dans le ministère, afin d'harmoniser la mise en œuvre des ordonnances. En plus de fournir de la documentation écrite, le secteur se tient à disposition pour répondre oralement à toutes les questions touchant à la diaconie. Le secteur est très attaché à ce que la diaconie soit et reste un fil rouge visible au cœur de la pluridisciplinarité paroissiale. C'est pourquoi il est partie prenante des stages de formation et du semestre pratique durant lesquels les futurs pasteurs et pasteuses apprennent concrètement leur métier.

Consultations conjugales, partenariales et familiales

Les économies budgétaires prévues par le programme d'allégement 2018 du canton de Berne concernaient notamment l'office de consultations conjugales, partenariales et familiales, ce qui a engendré un important travail supplémentaire durant l'été 2017. Cet effort a porté ses fruits. Les membres du Grand Conseil ont été convaincus par les arguments juridiques et économiques avancés et ont décidé de prolonger la participation financière du canton aux coûts des offices de consultation, ce qui bénéficie non seulement aux Eglises réformées Berne-Jura-Soleure, mais également à l'Eglise catholique et à l'office de consultations indépendant de Berne. Pour les années 2017 et 2018, seules des conventions de prestations annuelles ont pu être conclues avec le canton, rendant toute planification à long terme incertaine pour les offices de consultation. Depuis août 2017, l'équipe chargée des consultations familiales, partenariales et conjugales est à nouveau au complet grâce à l'arrivée d'une nouvelle juriste, Gabriella Weber. Entre l'assistance juridique et la nouvelle édition des brochures sur le divorce, la séparation, le concubinat et les partenariats binationaux, le secteur participe aussi aux efforts de l'Etat et des paroisses. Les cas de constellations de couple difficiles et à bas revenus recourant à l'assistance juridique sont en augmentation. Cette évolution doit être suivie de près.

Communautés des personnes sourdes et malentendantes

L'été dernier, deux personnes ont rejoint l'équipage de la communauté des personnes sourdes et malentendantes. Le navire a levé l'ancre et la communauté passe à la vitesse supérieure. La fête de départ de la pasteur Susanne Bieler-Arnold s'est déroulée le 27 août 2017 en présence de plus de 90 personnes. Le culte d'accueil de Cornelia Knuchel, nouvelle collaboratrice elle-même malentendante, et de la pasteur Annemarie Hänni, a été célébré le 12 novembre 2017.

La communauté des personnes sourdes et malentendantes a assisté au culte du 10 décembre 2017 à l'occasion de la Journée des droits humains, marquant ainsi concrètement son engagement et favorisant la rencontre et le dialogue avec les entendants. Les attaques verbales toujours plus fréquentes contre certains groupes de population incitent le secteur à lutter de plus en plus fermement en faveur des droits humains.

Travail en réseau avec les institutions sociales

Le fil rouge diaconal est inextricable du réseau des institutions sociales. Parmi les bénéficiaires des ressources financières et des compétences du secteur, citons La Main Tendue, les maisons d'accueil pour femmes battues, la fondation Familienhilfe, l'office de consultation juridique bernois pour personnes en détresse, l'aumônerie des personnes handicapées, l'aide œcuménique d'urgence de Soleure. Par exemple, la Main Tendue a pu déployer son offre de conseil sur internet (mise en place d'un chat) grâce aux subventions octroyées par le secteur. Un pic d'utilisation du chat par les personnes suicidaires a été observé le dimanche soir.

Le travail auprès des auteurs de violence est aussi important que le travail auprès de leurs «victimes». Le secteur s'implique en faveur de la collaboration entre le Service de lutte contre la violence domestique du

canton de Berne et l'association bernoise Fachstelle Gewalt qui a vu le jour dans les milieux ecclésiaux. Une convention de prestations annuelle et des aides financières doivent donner à l'association les moyens d'accompagner les personnes commettant des actes de violence et ne bénéficiant pas encore d'une prise en charge.

Profilage de la diaconie

A l'échelle nationale, le lancement de la conférence Diaconie Suisse a contribué à créer un pôle d'échange sur les thèmes relevant de la diaconie et qui peut compter sur les compétences spécifiques de cinq groupes de travail:

- formation et formation continue;
- projets et pratique;
- Bases et recherche;
- Eglise et œuvres;
- Palliative Care.

Le secteur Diaconie, en s'engageant dans quatre de ces groupes de travail, reste au cœur de l'actualité; il est représenté au sein du comité directeur de la conférence Diaconie Suisse par la conseillère synodale Claudia Hubacher. Cet air de renouveau qui souffle sur la diaconie, en particulier grâce à la présence sur internet, a aussi bénéficié aux Eglises réformées Berne-Jura-Soleure. Les collaboratrices et les collaborateurs ont pris position sur différentes thématiques diaconales et rédigé des contributions. Le secteur n'a pas pu rester muet face au démantèlement prévu des prestations de l'aide sociale. Les communiqués de presse ont été rédigés en

La conférence diaconale 2017: élaborer des pistes pour la diaconie de demain.



coordination avec les autres Eglises nationales et les communautés juives, et un travail de lobbying a été mené auprès des parlementaires. Le secteur a pris part à la consultation sur les cas de responsabilité des hôpitaux, qui pourraient toucher les aumôniers et aumônières.

Enfin, le service Diaconie s'est doté d'un nouvel outil de communication en éditant une série de quatre cartes postales décalées, qui reprennent la métaphore du fil rouge.

Projets d'urgence sociale

Le projet 50+ derrière l'objectif destiné aux personnes au chômage a été proposé une dernière fois dans deux paroisses. L'une des deux va le reprendre à son compte à partir de 2018. Quant au projet Job Caddie, il a attiré quelque 100 candidatures de jeunes désireux d'être mentorés afin d'éviter une rupture de contrat d'apprentissage risquée. 57 dossiers ont pu être ouverts, et 30 jeunes ont ainsi réussi à trouver une solution adéquate.

En plus des projets déjà existants, le secteur a décidé de se consacrer aux familles monoparentales, sur lesquelles pèse la plupart du temps une forte pression. L'offre «manger ensemble – être ensemble», développée en collaboration avec une paroisse, vise à soulager les parents seuls dans la gestion du quotidien, plus précisément dans les tâches ménagères du soir (avant, pendant et après le souper), c'est-à-dire une fois qu'ils sont sortis du travail, que toute la famille commence à avoir faim et qu'il faut s'occuper des enfants. Il s'agit de permettre au parent et aux enfants

de préparer le repas et de faire les devoirs ensemble, tout en créant des liens de solidarité.

Aumônerie spécialisée et soins palliatifs

L'aumônerie des hôpitaux est bien ancrée dans les mentalités et sa visibilité est garantie par la loi sur les soins hospitaliers (LSH) et l'ordonnance sur les soins hospitaliers (OSH). Etant donné que l'aumônerie hospitalière doit être financée par les hôpitaux, il est nécessaire d'investir un maximum d'efforts dans l'accomplissement de cette mission. Le secteur est obligé de rendre compte formellement aux financeurs de l'utilité et de la plus-value de l'aumônerie pour leurs établissements. Par ailleurs, le secteur veille à la qualité des prestations de l'aumônerie hospitalière en contexte œcuménique et interreligieux. Enfin, le projet CIC en vue de l'accompagnement religieux bénévole, dans les établissements hospitaliers, des personnes d'appartenance religieuse non chrétienne constitue une étape importante.

En 2014, le Conseil synodal a énoncé des «Principes relatifs à l'accompagnement spirituel dans le contexte des soins palliatifs» et établi une stratégie de mise en œuvre qui doit se déployer dans plusieurs champs d'action. La mise en œuvre est bien avancée: dans toutes les régions hospitalières du canton de Berne, des délégations d'aumônerie ont été constituées au sein des réseaux régionaux de soins palliatifs et des groupes de travail régionaux et œcuméniques ont été créés. Fin 2016, une ligne téléphonique

cantonale a été ouverte pour répondre aux questions liées aux offres d'accompagnement des Eglises dans le contexte des soins palliatifs. Il existe également désormais un dépliant de présentation œcuménique mis à disposition de toutes les régions. Le bénévolat dans le domaine des soins palliatifs constitue un autre élément clé de l'engagement des Eglises: des offres ad hoc de formation continue doivent être développées pour renforcer les compétences des bénévoles. Les quatre événements grand public sur la fin de vie organisés par le secteur Diaconie ont été bien fréquentés. Le secteur a ainsi pu rendre visible son implication dans le domaine des soins palliatifs sur l'ensemble du territoire ecclésial.

En étant actif dans les sept domaines brièvement présentés ci-dessus, le secteur essaie de continuer à faire de la diaconie le fil rouge de l'action ecclésiale. ■

Diaconie

Responsables du secteur

Stephan Schranz
Miriam Deuble (suppléante)

Secrétariat

Danièle Eggenschwiler (responsable)
Vera Baumgartner, Renate Jäggi
(à partir du 1^{er} juin 2017),
Isabelle Strauss (jusqu'au 31 mai 2017)

Service Bases, services, réseaux

Miriam Deuble (responsable)
Matthias Hunziker, Alena Ramseyer,
Barbara Rissi (jusqu'au 30 avril 2017),
Anja Schöpfer (jusqu'au 31 août 2017),
Ursula Sutter-Schärer,
Gabriella Weber Morf (à partir du
1^{er} août 2017)

Service Coordination, consultation, aumônerie

Stephan Schranz (responsable)
Susanne Bieler-Arnold
(jusqu'au 31 août 2017),
Doris De Giorgi (jusqu'au 30 juin 2017),
Helena Durtschi Sager,
Andreas Fankhauser,
Annemarie Hänni Leutwyler
(à partir du 1^{er} septembre 2017),
Cornelia Knuchel (à partir du
1^{er} juillet 2017),
Philipp Koenig, Pascal Mösl, Beatrice Teuscher,
Karin von Zimmermann (à partir du
1^{er} mai jusqu'au 31 décembre 2017)

